

Cassen devant la 17e : soumis aux islamistes, les socialistes s'acharnent contre les résistants



COMMUNIQUE DE

RESISTANCE REPUBLICAINE ET RIPOSTE LAIQUE

Mercredi 22 janvier, à 13 heures 30

Pierre Cassen devant la 17^e Chambre : soumis aux islamistes, les socialistes s'acharnent contre les résistants

C'est donc au tour de Pierre Cassen, le fondateur de Riposte Laïque, d'être traîné devant les tribunaux par le Parquet de

Paris, émanation du pouvoir socialiste.

Depuis deux années, les attentats musulmans se succèdent, de plus en plus de scènes d'intifadas, avec agressions de policiers et vandalisations gratuites, mais violentes, se multiplient en France. La manifestation parisienne d'hier, ouvertement hostile aux forces de l'ordre, à l'initiative, entre autres, de la LDH et du Mrap, autorisée par le pouvoir socialiste, au lendemain d'un attentat islamique, à Orly, le confirme.

Pendant ce temps-là, ce régime, de manière grotesque, avec la complicité des racketteurs de l'antiracisme et d'associations musulmanes, traîne devant les tribunaux, les uns après les autres, tous ceux qui, pour un mot, une phrase, un article, une réaction, osent se faire lanceurs d'alerte, et informer nos compatriotes de la réalité de la situation française, et de la gravité de l'islamisation de notre pays.

Tour à tour, Pierre Sautarel, fondateur du site Fdesouche, Guillaume de Thieulloy, responsable du Salon Beige et d'autres sites catholiques, Pascal Bruckner, Eric Zemmour, Ivan Rioufol, Renaud Camus, Christine Tasin, Georges Bensoussan, Robert Ménard, et à présent Pierre Cassen, se retrouvent devant des tribunaux. Le malheureux patron du restaurant Le Cénacle, victime d'un coup monté, a été lourdement condamné par les juges de Bobigny, sous la pression du CCIF.

Tous ces procès, souvent grotesques, sont avant tout politiques. La collusion aveuglante entre le pouvoir socialiste, le Parquet de Paris, les associations dites antiracistes et trop de juges soumis à l'idéologie dominante ne permet plus de croire que la justice, dans notre pays, est toujours rendue au nom du peuple français, encore moins dans le contexte de la présidentielle, et de l'acharnement partisans de certains juges contre deux candidats.

Le harcèlement judiciaire qu'a connu Pierre Cassen depuis deux

années, des dizaines de convocations, une perquisition policière chez lui, et la confiscation de son matériel, est un véritable scandale, indigne de la France. Le fait qu'il doive s'expliquer devant un tribunal, alors qu'il n'exerce plus la direction du site Riposte Laïque depuis quatre années, montre la volonté du pouvoir de faire taire ce militant anti-islam par tous les moyens, y compris ceux qui se rapprochent d'une justice d'exception.

Ce procès inique confirme qu'il est plus que temps que le pays se débarrasse des fossoyeurs de la liberté d'expression qui ont gangréné notre justice depuis cinq années, et qu'il ne tombe pas dans le piège de Macron, clône de Hollande et dernier recours masqué des socialistes complices de l'islamisation de la France.

Il est temps, dans ce pays, que la liberté d'expression soit préservée, que les lois liberticides soient abolies, et que les Français retrouvent confiance en leur justice.

Nos militants seront aux côtés du fondateur de Riposte Laïque, le mercredi 22 mars, à partir de 13 h 30, au Palais de justice, 10, boulevard du Palais, à Paris.